

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 45-2026****SÉANCE DU 02 AVRIL 2026**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS : 27

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 25

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Échillais, sous la présidence de Mme. Sonia TREVIEN, Maire, dûment convoqués le vingt-cinq mars deux mille vingt-six.

Présents : TRÉVIEN Sonia, COUDERT Éric, BROOKBANK Katy, GABORIAUD Sébastien, MARTEAU Cédric, MIRC Laurence, COSSARD Nicolas, PERRAUD Nathalie, VIOLLEAU Sébastien, DUMAS Sandrine, NAUD Sébastien, SCHAFF Caroline, DEVILLERS Didier, SWARTVAGHER Swea, CHAIGNE Sébastien, DELAVEAU Françoise, GAUTREAU Philippe, BAUDIN Josiane, SWARTVAGHER Frédéric, VIGNERON Fabricia, VALERO Gérard, GUEVEL Stéphanie, DAUTRICOURT Arnaud, VEDDA-BOIJOUX Agnès, CUVILLIER Armelle.

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Mme DRAPEAU Nathalie a donné procuration à Mme TREVIEN Sonia.

M. PAYET Patrice a donné procuration à Mme GUEVEL Stéphanie.

OBJET : ELECTION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DES MARAIS DE MARTROU :

Vu l'article L2122-7 du CGCT indiquant que l'élection des délégués des communes et des EPCI a lieu au scrutin secret uninominal sauf si l'assemblée décide à l'unanimité de ne pas y procéder,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter à main levée.

Vu les articles L 5211-7, L 5211-8 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le renouvellement du Conseil Municipal entraîne une nouvelle désignation de délégués au **SEIN** de l'Association Syndicale des Marais de Martrou.

En conséquence, Madame le Maire invite le Conseil Municipal à élire un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein de l'Association Syndicale des Marais de Martrou.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal élit :

- **Un Délégué titulaire** : Cédric MARTEAU
- **Un délégué suppléant** : Caroline SCHAFF

Fait et délibéré en séance,

Le 02/04/2026

Mme le Maire, Sonia TREVIEN

Le secrétaire de séance,
Mme Katy BROOKBANK

